

## AGEFOS PME et l'Apec renforcent mutuellement leurs offres de services

**AGEFOS PME, premier gestionnaire privé des fonds de la formation professionnelle et l'Apec -Association Pour l'Emploi des Cadres-, renforcent leurs offres de services complémentaires aux entreprises qu'elles accompagnent, en particulier les PME.**

### Une coopération accrue au niveau national

AGEFOS PME et l'Apec interviennent auprès des entreprises pour les accompagner dans leurs projets de formation, de développement RH et de besoins de compétences. La complémentarité et les valeurs partagées entre les deux réseaux paritaires leur ont permis de nouer une relation de longue date et de mener des projets communs. Ils ont souhaité formaliser ce partenariat, et ainsi optimiser l'accompagnement des entreprises dans leurs démarches de développement RH, et contribuer à la sécurisation des parcours professionnels des salariés cadres.

L'objectif affiché est d'articuler les interventions respectives d'AGEFOS PME et de l'Apec à destination des entreprises pour mettre en oeuvre 4 axes d'intervention :

- Optimiser l'information sur l'emploi et la formation professionnelle auprès des entreprises et des acteurs des territoires
- Renforcer les offres de services respectives dans une approche interprofessionnelle et sectorielle
- Accélérer la mise en place des liens entre AGEFOS PME et l'Apec au titre de sa mission de Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)
- Développer des approches conjointes en matière d'analyse du marché du travail et des besoins de compétences.

L'innovation RH, caractéristique des deux réseaux, sera au coeur du partenariat, afin de servir au mieux les intérêts des entreprises et des secteurs professionnels.

### Un partenariat décliné sur la région Auvergne Rhône-Alpes

Ce partenariat national, signé le 13 avril dernier, vient renforcer la coopération à l'échelon territorial et sectoriel, pour une meilleure prise en compte des besoins des entreprises adhérentes, en particulier les PME. A ce titre, une convention de partenariat est signée le 20 septembre à Lyon pour accompagner la mise en oeuvre opérationnelle des projets, au plus près des besoins du territoire.

La convention se décline en 3 orientations :

- Accroître l'appropriation des offres de services emploi et formation de l'Apec et d'AGEFOS PME par les entreprises et leur proposer des démarches innovantes en correspondance avec leurs besoins. «*Marketing croisé des offres de services*» : il s'agit d'assurer la co-promotion des offres de services des 2 réseaux en région Auvergne Rhône-Alpes
- Développer, par la comparaison et échanges méthodologiques, la connaissance mutuelle des 2 entités, des tendances et besoins des entreprises et mettre en oeuvre des plans d'actions adaptés. «*Observatoires et actions*» pour conjuguer observatoires et baromètres des tendances de recrutement, emploi, formation des entreprises au bénéfice de l'action
- Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, accroître la prescription réciproque afin de favoriser une meilleure lisibilité des dispositifs pour les actifs, notamment les cadres. Il s'agit en particulier d'assurer une étroite complémentarité entre la mission de Conseil en Évolution Professionnelle de l'Apec et le financement par AGEFOS PME des formations mises en oeuvre dans le cadre du Compte Personnel de Formation.



**Les représentants d'AGEFOS PME et de l'APEC pour la région Auvergne Rhône-Alpes**

(assis) Jean-François Gardais, Président Comité paritaire APEC ; Vincent Girma, Président AGEFOS PME.

(debout) : Serge Géri, Directeur AGEFOS PME ; Michel Ollier, Vice-Président Comité paritaire APEC ; Marie-Rose Fabre, Vice-Présidente AGEFOS PME ; Eric Guillaumot, Directeur des opérations & Délégué territorial par intérim APEC.

### Contacts presse :

AGEFOS PME . Alice Tripoz (Daval) . 04 26 68 40 32 . atripoz@agefos-pme.com  
APEC . Clémentine Meresse . 04 72 83 25 61 . clementine.meresse@apec.fr

### **A propos de l'Apec**

L'Apec accompagne et conseille les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes issus de l'enseignement supérieur. Aux entreprises, l'Apec propose des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Observatoire de l'emploi des cadres, l'Apec analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché, des métiers et des secteurs. Avec la réforme de la formation professionnelle, l'Apec est l'un des 5 acteurs nationaux du Conseil en Évolution Professionnelle. L'Apec est présente partout en France avec 12 délégations territoriales et 44 centres. En 2014, un cadre sur 3 et 8 jeunes sur 10 ont fait appel à l'Apec et 33 000 entreprises ont utilisé les services de l'Apec. Avec plus de 900 collaborateurs, dont plus de 500 consultants, l'Apec apporte des conseils personnalisés et des solutions sur-mesure aux cadres et aux entreprises. En savoir plus sur les services : [apec.fr](http://apec.fr).

### **A propos d'AGEFOS PME**

AGEFOS PME, 1er réseau gestionnaire des fonds de la formation professionnelle en France, couvre près de 354 000 entreprises, dont 88 % sont des entreprises de moins de 10 salariés, et plus de 6 325 000 salariés au plus près des enjeux de chaque territoire. 1 200 professionnels accompagnent les entreprises pour la formation et l'emploi de leurs salariés dans toutes les régions à l'appui d'un réseau de 80 antennes locales. AGEFOS PME agit auprès des entreprises adhérentes, dont 50 branches ou secteurs professionnels, pour simplifier la formation et l'emploi, conseiller et informer les dirigeants sur l'ensemble des dispositifs dont ils peuvent bénéficier, mutualiser les moyens disponibles au service de la formation des salariés et mobiliser des financements régionaux, nationaux et européens pour aider l'investissement formation des TPE-PME. En savoir plus sur les services : [agefos-pme.com](http://agefos-pme.com).